

Clientèles visées par la gratuité des vaccins contre l'influenza

- **Les personnes présentant un risque élevé de complications, soit :**
 - Les personnes âgées de 60 ans ou plus;
 - les enfants en bonne santé, âgés de 6 mois à 23 mois inclusivement. Les enfants âgés de moins de 6 mois sont également considérés à risque élevé, mais étant donné que le vaccin est moins immunogène à cet âge, il n'est pas recommandé de l'administrer;
 - Les personnes âgées de 6 mois ou plus présentant :
 - ♦ des troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques (dont la dysplasie bronchopulmonaire, la fibrose kystique et l'asthme) assez graves pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
 - ♦ des états chroniques tels qu'un diabète ou autres troubles métaboliques y compris une **obésité importante (IMC \geq 40)**, des troubles hépatiques (incluant une cirrhose), rénaux, hématologiques (incluant une splénectomie, une anémie ou une hémoglobinopathie), un cancer, un déficit immunitaire ou une immunosuppression (incluant l'infection par le VIH);
 - ♦ des conditions médicales pouvant compromettre l'évacuation des sécrétions respiratoires et augmentant les risques d'aspiration (ex. : troubles cognitifs, convulsifs, neuromusculaires et une lésion médullaire).
 - les résidents de tout âge des centres d'accueil ou des établissements de soins de longue durée;
 - les enfants et les adolescents (âgés de moins de 18 ans) sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique (qui peut accentuer le risque du syndrome de Reye après l'influenza);
 - les femmes enceintes présentant une des conditions susmentionnées (le vaccin peut être administré quel que soit le stade de la grossesse);
 - **les femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2^e ou au 3^e trimestre de la grossesse (13 sem. ou plus);**
 - les voyageurs présentant une des conditions susmentionnées et qui se rendront dans une région où le virus de l'influenza circule (régions des tropiques : à l'année; hémisphère sud : d'avril à septembre).
- **Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza à des personnes présentant un risque élevé de complications :**
 - dans le cadre de leur travail, notamment les travailleurs de la santé;
 - les contacts domiciliaires (incluant les enfants) ainsi que ceux qui prennent soin (ex. : travailleurs en garderie)
- **Les sujets à risque d'exposition dans des contextes particuliers :**
 - Les personnes qui, en raison de leur travail, sont susceptibles de venir en contact direct avec de la volaille infectée durant les opérations d'abattage, advenant une éclosion d'influenza aviaire.
 - Les contacts étroits d'un cas d'influenza aviaire, dans le but de réduire la possibilité de double infection par des virus d'influenza aviaire et humaine ainsi que de minimiser les possibilités de réassortiment génétique.

D'autres personnes peuvent recevoir le vaccin :

- les personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions, rendent des services essentiels au sein de la communauté;
- les personnes qui souhaitent réduire leurs risques de contracter l'influenza, incluant les voyageurs en bonne santé qui quittent le Canada pour se rendre dans une région où une activité grippale est en cours ou est prévue.

Dans ces deux derniers cas, le vaccin est aux frais de l'employeur ou de l'utilisateur.